

PLAN LOCAL D'URBANISME

ANNEXES
Plan de servitudes d'utilité publique
Echelle communale - 1/6500e

Document arrêté par le Conseil Municipal en date du 7 juillet 2025
Document approuvé par le Conseil Municipal en date 2 mars 2026



I4 : Servitude relative aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité

T1 : Servitude de protection du domaine public ferroviaire

AC1 : Servitude de protection des monuments historiques classés ou inscrits

AC1 : Générateur de la servitude

N

Des servitudes supplémentaires s'appliquent au territoire mais ne peuvent être visualisées à cette échelle. Il convient de se reporter au site du Géoportail de l'urbanisme pour connaître les autres SUP s'appliquant au territoire communal.

